

La récolte 2009 impactée par la tempête Klaus

En 2009, la récolte globale de bois en France a atteint 38 millions de m³ de bois ronds. Le tiers de cette récolte est constitué par les arbres déracinés ou cassés en région Aquitaine par la tempête Klaus. Le pin maritime récolté pour le bois d'oeuvre représente plus de la moitié de ces chablis. Les entreprises bretonnes s'en sont procuré à hauteur de 48 000 m³.

De ce fait la récolte des conifères en Bretagne a enregistré un recul de 28 % entre 2008 et 2009, supérieure à celle des feuillus (- 12 %) (rappel de la récolte des grumes de conifères en 2008 : 374 200 m³).

L'activité d'exploitation forestière a été sensible à l'effet Klaus, compte-tenu de l'importance économique des pins pour la Bretagne.

Cependant la région apparaît moins marquée que le reste de la France dans l'activité de récolte de bois vert.

2009/2008	Bretagne	France
Bois d'oeuvre	-25%	-32%
Bois de trituration	-11%	-36%

Source : SSP - Agreste - Enquêtes Annuelles de Branche Exploitation Forestière - janvier 2011

Les évolutions des dernières décades

La baisse régulière de la récolte de bois d'oeuvre feuillu

La récolte de bois d'oeuvre feuillu poursuit sa diminution régulière (- 60 %) depuis plus de 30 ans. Elle est due notamment au recul du chêne qui représentait la moitié de la récolte dans les années 1970, alors qu'il n'en représente plus aujourd'hui que le tiers.

Les feuillus représentent 20 % de la récolte de bois d'oeuvre alors qu'ils occupent 70 % de la surface forestière (Inventaire Forestier National 2009).

Le châtaignier demeure une ressource stable mais sa récolte a tendance à baisser. Elle passe de 14 200 m³ en 2005 à 9 500 m³ en 2009. Le peuplier soutient la récolte feuillue, y compris en 2009 (progression de 2 %). Il représente presque la moitié des feuillus exploités au niveau régional en bois d'oeuvre.

Cette baisse du bois d'oeuvre feuillu, constatée également en France depuis 1991 (- 40 %), est encore plus marquée en Bretagne (- 50 %). Elle est associée à la diminution du nombre d'entreprises d'exploitation forestière/scierie de la région.

L'entrée en production des plantations de conifères exotiques

En dehors des phénomènes de chablis, la récolte de conifères a progressé sur la même période : 40 % d'augmentation entre 1970 et 2008. Les pins maritimes et sylvestres représentaient 90 % de cette récolte. Dans les années 1990 la catégorie sapin-épicéa (représentée en Bretagne essentiellement par l'épicéa de Sitka) a vu sa part croître régulièrement depuis 1995 pour représenter des volumes équivalents aux pins à partir de 2005. L'épicéa de Sitka devient la 1^{ère} essence récoltée en 2003 : 131 000 m³ pour l'épicéa, 113 000 m³ pour le maritime.

Les grumes de conifères représentent 80 % de la récolte de bois d'oeuvre alors que les résineux n'occupent que 30 % de la surface de la forêt de production et celles d'épicéa 40 % des volumes en bois d'oeuvre, n'occupant que 7 % de cette surface forestière de production.

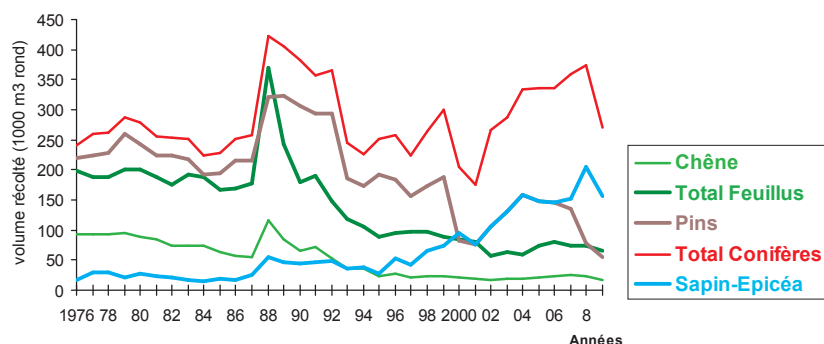
Le bois d'industrie

La récolte de bois d'industrie résineux (bois vert) bretons (- 21 %) a été moins sensible à la conjoncture que sur l'ensemble de la France (- 36 %), l'épicéa (44 500 m³) occupant plus de la moitié de cette récolte.

La récolte de bois d'industrie feuillue demeure très faible et peu significative par rapport à la récolte du bois de chauffage.

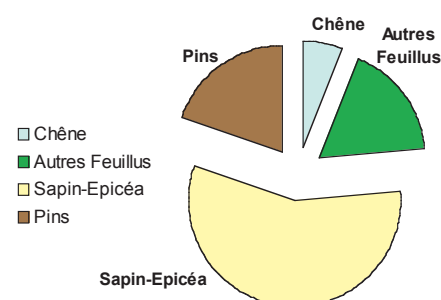
La part de cette dernière, qui rentre dans les circuits commerciaux, continue sa progression (+ 4 %) (Source Agreste Primeur - Agreste Bretagne).

Récolte de bois d'oeuvre 1976 - 2009



Source : SSP - Agreste - Enquêtes Annuelles de Branche Exploitation Forestière - janvier 2011

Récolte de bois d'oeuvre en Bretagne en 2009





En 2009 la scierie bretonne résiste mieux à la crise qu'ailleurs en France

Entre 2008 et 2009 la production des sciages régresse de 10 %, accentuant le recul déjà amorcé en 2008 (- 8 %). Cette réduction est cependant moins importante que celle constatée pour la France (- 16 %). Par contre, les volumes de chênes débités sont amputés du 5^{ème} (- 21 %).

La Bretagne demeure la 5^{ème} région productrice de sciages de châtaignier. Cette essence n'est pas touchée par la récession (+ 7 %). Le peuplier progresse également (+ 2 %) et positionne la région comme 1^{ère} région française de production de sciages de cette essence (17 % des qualités emballages français et 30 % de la catégorie « bon choix »).

Les scieurs bretons continuent de s'approvisionner en feuillus en dehors de la région. Ils se sont procurés en 2009 27 000 m³ de grumes de feuillus, ce qui permet à la Bretagne de se classer 6^{ème} dans la production de sciages de feuillus tempérés.

Le sciage de résineux baisse de 12 % par rapport à 2008. Cette diminution paraît plus limitée comparativement aux grandes régions françaises productrices de résineux (-15 % pour le niveau national).

La catégorie sapin-épicéa confirme sa primauté en sciages, ayant dépassé l'ensemble des pins depuis 2008. Elle représente plus de 30 % des sciages non tropicaux (31).

Les différentes qualités sciées sont équivalentes pour les années 2008-2009.

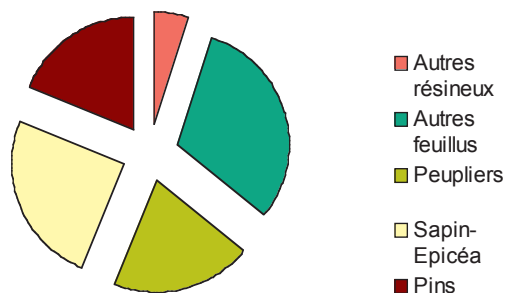
Ces 30 dernières années la scierie bretonne évolue comme les scieries françaises mais les pins cèdent devant les « exotiques »

Les évolutions générales des sciages ne sont pas strictement identiques aux évolutions de l'activité « exploitation forestière ».

Ainsi, la baisse des **sciages feuillus** sur la référence trentenaire n'est que de 25 % (identique à l'évolution française) avec une stabilisation des 5 dernières années.

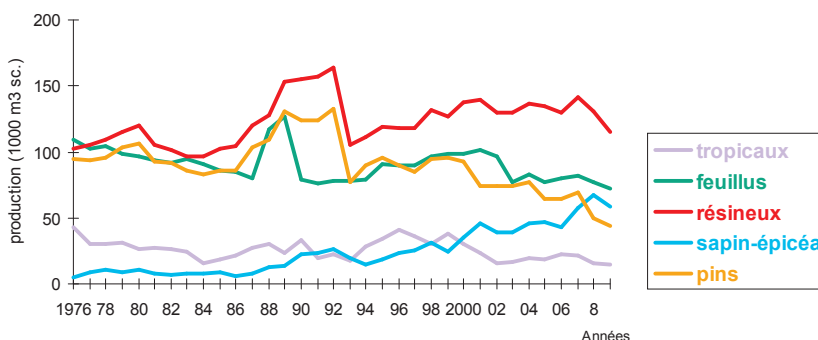
En ce qui concerne **les conifères**, l'augmentation des sciages est de l'ordre de 30 %, comparable, voire légèrement supérieure, à l'évolution française. Le fait significatif pour la Bretagne concerne les pins qui constituaient 90 % des débits et qui passent sous la barre des 50 % avec l'augmentation de la catégorie sapin - épicéa depuis l'année 1995.

Production de sciages en Bretagne en 2009



Source : SSP - Agreste - Enquêtes Annuelles de Branche Exploitation Forestière - janvier 2011

Production de sciages en Bretagne 1976 - 2009



Source : SSP - Agreste - Enquêtes Annuelles de Branche Exploitation Forestière - janvier 2011

La certification forestière augmente mais elle reste très en retard par rapport à la certification des bois exploités et sciés en France.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
 Service Régional de l'Eau, des Territoires, de l'Environnement et de la Forêt
 15 avenue de Cucillé
 35047 RENNES cedex 9
 Tél. 02 99 28 22 20 - Fax 02 99 28 20 55
 Site Internet de la D.R.A.A.F. : <http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/>